

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU JEUDI 12 janvier 2017

Début de la séance :17h15.

Présents: PRIOURET Madeleine, COMPS Clémence, CHEUCLE Maélys, PRABEL Alyssa, PARRA Esteban, BUISSON Flavie, PITIOT Ninon, SPATAZZA Rachel, ROMO Ilona, DEVILLE Thimothée, TERRASINI Loris, MIALON Emilie, PITIOT Simon, CHARROIN Angélique.

Pour débiter la séance Marcelle nous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année. Puis elle fait un tour de table pour savoir qui a participé aux vœux de monsieur Le Maire le vendredi 6 janvier à la MTL.

Flavie et Emilie ont fait un petit exposé sur l'écharpe tricolore en classe. Elles ont expliqué comment il fallait porter l'écharpe en fonction de son statut. Pour monsieur le Maire l'écharpe se porte couleur bleu se trouvant en haut contrairement aux sénateurs ou députés qui arborent l'écharpe avec le rouge en haut du côté du cou.

Puis elle nous distribue une autorisation car le samedi 28 janvier, monsieur François ROCHEBLOINE, député de la Loire, souhaite nous rencontrer pour connaître nos projets, notre rôle....

Nous parlons du rôle d'un député. **Les députés** représentent les citoyens français. Ils votent les lois. Ils sont élus pour 5 ans. Ils sont au nombre de 577.

Pour élire un maire des élections municipales sont mises en place. Pour un président de la République ce sont des élections présidentielles. Et pour un député se sont des **élections législatives**.

Les députés travaillent à Paris à l'Assemblée Nationale. Le chef des députés s'appelle le Président de l'Assemblée Nationale. Il existe également des **Sénateurs** qui eux siègent au **Sénat**. Ils sont au nombre de 348 et sont élus pour 6 ans.

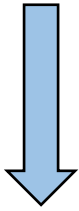
L'Assemblée Nationale est l'une des institutions (=pouvoir entre différents groupes) principales de notre pays !

Les autres sont le Président de la République, le Gouvernement (les ministres) et le Parlement.

Prochaine réunion prévue le jeudi 2 février de 17h15 à 18h30 salle du puits.

Les institutions principales de la France

Le Président de la République



Elu pour 5 ans
Les citoyens choisissent directement le président lors des élections présidentielles

Joue un rôle « d'arbitre des institutions »

+

Fixe les grandes lignes de la politique

+

S'occupe de la politique étrangère

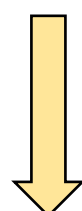
Le Gouvernement



20 ministres environ.
Le Président de la République choisit un 1^{er} ministre également appelé **chef du Gouvernement**.
Le 1^{er} ministre choisit ensuite les autres ministres

Conduit la politique de l'Etat

Parlement :
Assemblée Nationale + Sénat



577 députés élus pour 5 ans.
Les citoyens choisissent directement les députés lors des élections législatives.
348 sénateurs élus pour 6 ans.
Les sénateurs ne sont pas élus directement par les citoyens mais par des maires, des conseillers généraux et régionaux, des députés...

Vote les lois et les budgets

Chaque institution a un rôle précis qui est expliqué dans la Constitution.